



## Paieementde salaire rétroactif

Par **triton69**, le **09/04/2019** à **14:21**

Bonjour,

Je suis au même poste depuis un peu plus de 15 ans chez mon employeur.

Du fait d'une prise en compte très discutable de la part de mes manager d'un point de vue humain et professionnel, j'ai fait des recherches conséquentes et j'ai découvert que partout en France ce type de poste est ouvert à des niveaux Bac + 4 minimum (j'ai un Bac pro) avec un salaire de départ très largement supérieur au mien d'environ 900 € mensuels (alors que j'ai 15 ans d'ancienneté).

Il m'est possible, via une procédure interne, de demander une étude de mon poste et de mes responsabilités pour faire constater à mon employeur que je ne suis pas rémunérée à la hauteur de ce que je suis censé être depuis toute ces années.

Ma question : est-il possible de demander à mon employeur une revalorisation de mon salaire suite au constat de l'étude en question, et surtout demander une compensation rétroactive sur les années précédentes passées dans cette fonction ?

Merci en tous les cas.

Par **morobar**, le **10/04/2019** à **09:26**

Bonjour,

Prescription de 3 ans.

Mais vous pouvez tout demander à l'employeur, même une FERRARI en semaine et une

autre le dimanche.

Mais il y a un monde entre pouvoir demander et obtenir obligatoirement.

Personnellement je doute de la prospérité de votre étude, peu de conventions collective indiquent des niveaux de diplomes minimum sauf les emplois réglementés.

Par **AlainD67**, le **12/04/2019** à **10:16**

Bonjour,

Le principe de base est à travail égal, salaire égal. C'est bien beau en théorie mais en pratique beaucoup moins évident à mettre en application.

Vous pouvez vous comparer à d'autres salariés de l'entreprise qui ont le même diplôme et qui font le même travail. Par contre vous pouvez difficilement revendiquer un niveau BAC + 4 si vous n'avez qu'un BAC. Ou alors faire valoir votre expérience, par exemple en faisant une VAE.

Tentez la procédure interne que vous citez, peut être qu'elle aboutira.